

MH EPARGNE ACTIONS TRANSITION CLIMAT A

Reporting au 28/11/2025

Actif net du portefeuille : 9,14 M€
Valeur liquidative de la part : 18,759 €



STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

EPSENS TRANSITION CLIMAT est un FCPE nourricier du Fonds Commun de Placement (FCP) ' SIENNA ACTIONS TRANSITION CLIMAT ' géré par Sienna Gestion. L'objectif de gestion du Fonds Maître est de réaliser, sur une durée de placement recommandée de 5 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de son indice de référence en s'exposant aux actions européennes cotées d'entreprises dont le secteur d'activité correspond, selon la société de gestion, à la transition énergétique.

ÉVOLUTION DE LA VL (BASE 100)



PERFORMANCES DU FONDS

Performances cumulées (en %)

| | 1 mois | 2025 | 1 an | 3 ans |
|---------------------|--------|-------|-------|-------|
| Portefeuille | -0,60 | 21,36 | 19,87 | 27,51 |
| Indice de référence | 0,82 | 16,03 | 15,48 | 40,15 |

Performances annualisées (en %)

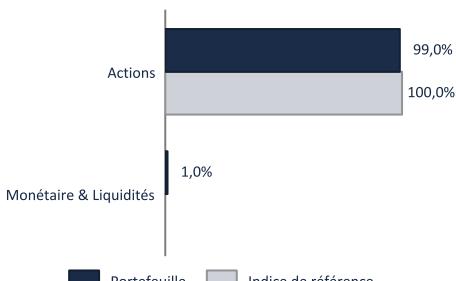
| | 1 an | 3 ans |
|---------------------|-------|-------|
| Portefeuille | 19,87 | 8,44 |
| Indice de référence | 15,48 | 11,91 |

Performances annuelles (en %)

| | 2024 | 2023 | 2022 |
|---------------------|-------|-------|--------|
| Portefeuille | -3,17 | 13,30 | -19,75 |
| Indice de référence | 8,27 | 15,47 | -10,64 |

Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion et n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Ces frais de souscription ne sont pas acquis par la société de gestion et sont versés au distributeur.

ALLOCATION D'ACTIFS DU PORTEFEUILLE*



LES PRINCIPALES LIGNES HORS OPC*

| Valeurs actions | Poids | Secteur |
|--------------------|-------|-------------|
| ASML HOLDING NV | 3,48% | Technologie |
| ING GROEP NV | 2,71% | Financières |
| SAP SE / XETRA | 2,30% | Technologie |
| SCHNEIDER ELECT SE | 2,27% | Industries |
| INTESA SANPAOLO | 2,23% | Financières |

* Les données affichées sont celles du fonds maître.

(1) L'Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas sans risque. Le capital investi n'est pas garanti : le fonds présente un risque de perte en capital.

(2) SFDR : Règlement 2019/2088 européen (Sustainable Finance Disclosure Regulation) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Il introduit de nouvelles obligations et normes communes de reporting pour les sociétés de gestion et les conseillers financiers afin de favoriser la transparence des produits financiers durables.

Article 8 : Produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales.

INDICATEURS DE RISQUE

| | 1 an | 3 ans |
|------------------------------|-------|-------|
| Volatilité annualisée | | |
| Portefeuille (en %) | 15,54 | 14,49 |
| Indice de référence (en %) | 14,13 | 12,34 |
| Tracking error (en %) | 5,46 | 5,40 |



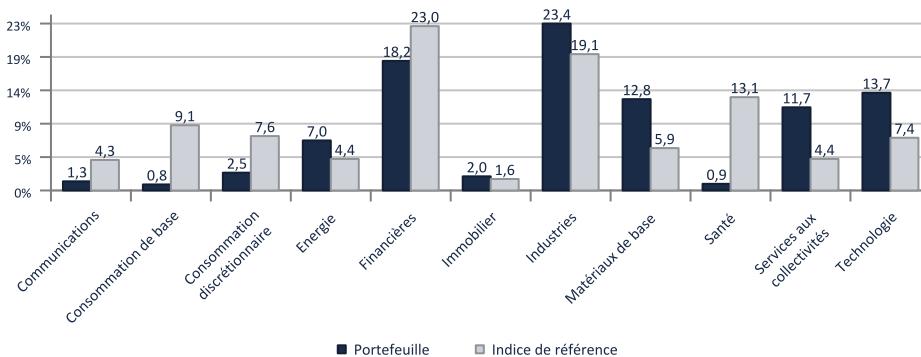
Retrouvez notre analyse des tendances et nos convictions

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS A LA PERFORMANCE DU MOIS*

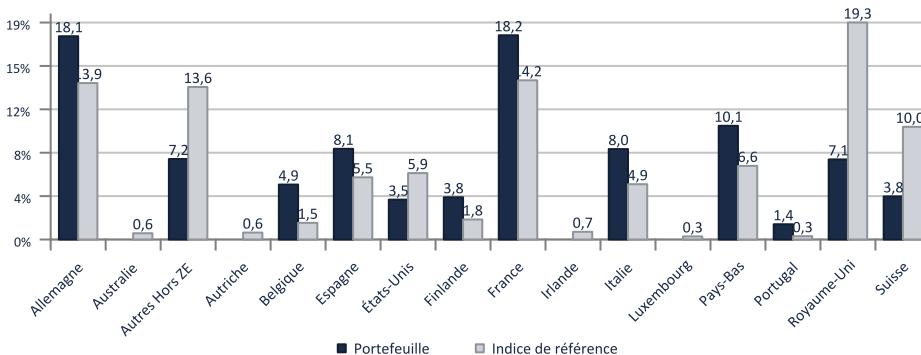
| Meilleurs contributeurs | Contribution | Moins bons contributeurs | Contribution |
|-------------------------|--------------|--------------------------|--------------|
| SSAB AB-A SHARES | 0,14% | ASM INTERNATIONAL NV | -0,19% |
| VESTAS WIND SYSTEMS A/S | 0,10% | SAP SE / XETRA | -0,17% |
| AIXTRON SE | 0,10% | EDP RENOVAVEIS | -0,17% |
| ACERINOX SA | 0,10% | EDP SA | -0,16% |
| DEUTSCHE BOERSE AG | 0,09% | SCHNEIDER ELECT SE | -0,15% |

ANALYSE DU FONDS MAITRE - ACTIONS

Répartition sectorielle hors OPC (en % d'actif)*



Répartition géographique hors OPC (en % d'actif)*



Répartition par typologie de secteurs hors OPC*



* Les données affichées sont celles du fonds maître.

ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE

Note Risque ESG

| | Portefeuille | Univers de départ |
|--------------------------------------|--------------|-------------------|
| Note risque ESG moyenne pondérée | 16,14 | 18,67 |
| Taux de couverture (en % de l'actif) | 99,41% | 99,53% |

Note risque ESG du portefeuille : Évaluation des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) des émetteurs (0 absence de risques et 100 risque maximal). La note risque ESG des émetteurs est pondérée par le poids de l'actif de l'émetteur dans le portefeuille.

Contribution des piliers E, S et G au risque ESG global*

| Fonds/Indices | Contribution du pilier E | Contribution du pilier S | Contribution du pilier G |
|---------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| Portefeuille | 20,32% | 49,24% | 30,44% |
| Indice de référence | 19,98% | 48,61% | 31,41% |

* Les pourcentages présentés par pilier E ou S ou G représente la contribution de ce pilier au risque global ESG du fonds/univers de départ.

Le taux de couverture concerne le périmètre des investissements éligibles (corpo) hors liquidités et hors publics.

Controverses par niveau de gravité

| Niveau de controverse | % de l'actif du fonds (hors OPC, dérivés, liquidités, souverains) exposé à des controverses | % de l'indice exposé à des controverses |
|-------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------|
| Aucune controverse identifiée | 14,10% | 14,39% |
| Niveau 1 | 18,59% | 13,24% |
| Niveau 2 | 41,80% | 42,99% |
| Niveau 3 | 24,66% | 24,34% |
| Niveau 4 | 0,84% | 4,04% |
| Niveau 5 | 0,00% | 1,01% |
| Taux de couverture | 99,41% | 99,73% |

Source des données : Sustainalytics

Avertissement

Ce document est une communication publicitaire qui ne contient aucune information d'ordre contractuel. Aucune souscription dans les OPC gérés par la société de gestion SIENNA GESTION ne saurait se faire sur la base des seules informations figurant sur ce document. La souscription dans les OPC décrits doit se faire selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Toute personne envisageant une souscription doit notamment prendre connaissance du ou des DIC et du Règlement du ou des OPC, disponibles sur le site www.sienna-gestion.com. En conséquence, SIENNA GESTION ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement réalisée sur la seule base de cette présentation. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Le document ne constitue en aucun cas une offre ou une sollicitation en vue de la fourniture de services de conseils en investissement ou de la vente d'instruments financiers. SIENNA GESTION s'efforce d'assurer l'exactitude des informations communiquées mais ne peut cependant en garantir l'exhaustivité et décline toute responsabilité en cas d'omission, ou d'erreur dans ces informations. La source des données du présent document est SIENNA GESTION. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.